L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 23 JUIN 1846.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE,
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE

[illegible] une année d'avance.....$12
[illegible] deux fois par semaine [illegible] l'avance.....$5
[illegible] faire cesser sa souscription, sans donner [illegible] une semaine avant l'expiration.

ANNONCES. Une piastre par chaque dix lignes, pour [illegible] la première insertion, et cinquante [illegible] chaque insertion subséquente. Aucun avis ne [illegible] être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque [illegible].

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, seront une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité aux annonces qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

OFFICIEL.

[illegible] AVIS est par le present donné qu'un contrat a été [illegible] entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette l'Abeille, pour la publication [illegible] l'année prochaine entière (1846) de tous les avis [illegible] dans l'acte du 16 mars 1843, au prix de UNE PIASTRE pour chaque cent mot, par chaque publication [illegible] fois chaque langue.

[illegible] Orléans, 27 décembre 1845.

Wm. DE BUYS, Trésorier de l'Etat
ROBT. C. NICHOLAS, Sec. d'Etat

PAQUEBOT POUR LE BAYOU SARAH. [illegible] arrangement suivant à ete [illegible] des vapeurs CLINTON [illegible] de l'ete. [illegible] Bird, partira de la Nouvelle [illegible] samedis à dix heures A. M. [illegible] il se rendra jusqu'au Fort [illegible] Bayou Sara pour la Nouvelle Or[illegible] dix heures A. M. [illegible] J. M. Scott, partira de [illegible] Sara tous les dimanche [illegible] manche il se rendra jus[illegible] En revenant il partira [illegible] dix heures A. M.

Le vapeur Brilliant à vendre. [illegible] BRILLIANT, ses agrès, [illegible] [illegible] Wm. H. AVERY, 85 Gravier.

POUR LA BALIZE [illegible] MUSIC [illegible] Pour fret ou passage, s'a[dresser à] JAMES LAROSE, 71 Vieille Levée

A VENDRE. Le vapeur WAVERLY, [illegible] JOHN HALL, [illegible] Levée [illegible] 26 m

Pour Mandeville, Madisonville et Covington.
PAQUEBOT REGULIER.
Le vapeur ST. LEAN, capitaine J. W. [illegible] [illegible] J. F. BERTIER & Co. Agents, 54 Vieille Levée

A VENDRE REMORQUEUR ET D'ENTREPRISE. [illegible] ROBERT MURPHY, No 62, Vieille Levée

PAQUEBOT POUR LAFOURCHE. Le steamer DAME, capitaine A. Dugas [illegible] BEAUCE & GANDRY, 11 Bienville.

POUR NEW-YORK.—Cette semaine [illegible] JAMES L. WOODRUFF, 60 Camp.

POUR MARSEILLE.—Le navire [illegible] MARTIAL PEYRET & Co. [illegible] St. Louis No. 27

POUR LE HAVRE. Le navire PAC[illegible] partira sous peu [illegible] L. H. GALE, 93 Commune

POUR LE HAVRE. Partant le 20 juin [illegible] JENKINS & TIGLER, 7 Royale

POUR LE HAVRE. Le navire paquet CHATEAUBRIAND [illegible] JENKINS & TIGLER, 7 Royale.

POUR LIVERPOOL.—Le navire BAL[illegible] partira sous peu. Pour [illegible] s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire ME[illegible] partira sous peu [illegible] L. H. GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire [illegible] Allen, partira sous [illegible] L. H. GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL. Le navire ME[illegible] [illegible] L. H. GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire LUCY [illegible] LEVI H. GALE, 93 Commune

POUR GALVESTON. Le navire CAGARA, [illegible] Pour passage, L. H. GALE, 93 Commune

POUR TRIESTE. Le navire MOZART, [illegible] Pour passage, L. H. GALE, 93 Commune

POUR LONDRES. Le navire PHAR[illegible] partira sous peu. Pour [illegible] L. H. GALE, 93 Commune

[illegible] consignataires du navire RUSSIA, venant de Bordeaux, ne seront responsa[bles] [illegible] REYNAUD, CUCULLU & Co., 34 Tchoupitoulas

Le navire RUSSIA, venant de Bordeaux, est [illegible] chargement au pied de la rue des Ursu[lines] [illegible] REYNAUD, CUCULLU & Co., 34 Tchoupitoulas

ATTENTION.—Les articles ci-après sont vendus [illegible] Remède Magique de Dal[ley] [illegible] 17 juin

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.
[illegible] Le meilleur vermifuge qu'on ait encore découvert [illegible]
[illegible] vendu par John Winer, Hamilton, C. W. [illegible] BERTRAND & SISOS, à la Nelle. [illegible] des rues Royale et Bienville. 19 mai

AVIS IMPORTANT
POUR LES SOUSCRIPTEURS A
L'ILLUSTRATION,
JOURNAL UNIVERSEL,
accompagné de Gravures sur bois, paraissant tous les samedis depuis le trois mars 1843.
DÉDUCTION DANS LE PRIX.
Huit piastres par an au lieu de dix.

LES souscripteurs à ce beau journal (EDITION DE PARIS) sont prévenus que les premiers numeros de la quatrième année commençant le premier mars 1846, ont été reçus par les derniers arrivages d'Europe, et qu'à dater de ce jour le prix de l'abonnement est fixé à $8 par an au lieu de $10.

Le soussigné profite de cette occasion pour annoncer au public qu'il est le seul agent à la Nouvelle-Orléans, de M. Dubochet éditeur de l'Illustration.

VICTOR HEBERT, Libraire, [illegible] rue de Chartres

N. B. Les numéros de [illegible] avril sont prêts à être distribués.
[illegible]

F. V. RASPAIL.
MANUEL annuaire de la Santé, 1 vol. en vente [illegible] V. HEBERT, libraire, 149 Chartres
12 juin

AMANDES—100 caisses amandes sans coques, de la nouvelle recolte, en debarquement du navire Wa[illegible] venant de New York, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 29 Vieille Levée

CIGARES HAVANE—Un grand assortiment à vendre par J M CABALLERO, 38 Vieille Levée

[illegible] JAMES WOODRUFF, 60 Camp

[illegible] de Madère [illegible] MOLIER, 90 St Louis.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 23 JUIN 1846.

QUESTION D'OREGON.

Les assertions et les faits relatifs au règlement définitif de la question d'Orégon, prennent chaque jour plus de consistance; les autorités les plus respectables et les plus dignes de créance viennent les corroborer. *Le National Intelligencer* du lundi, 15 courant, écrit: "Nous n'avions pu nous assurer de l'authenticité de ces rapports à tems pour la constater dans notre feuille de samedi; mais nous avons le plaisir d'annoncer aujourd'hui qu'ils sont exacts, et que le Sénat a en effet, dans la séance de vendredi soir, donné, par une majorité des trois quarts des membres présents, avis au président de conclure avec l'Angleterre une convention pour l'ajustement de la question d'Orégon, conformément aux conditions présentées par le gouvernement de la Grande-Bretagne et soumises au Sénat."

"Si nous sommes bien informés, continue le même journal, cette proposition ne consiste pas uniquement en quelques points généraux devant servir de base à un arrangement, mais bien en un projet complet de la convention proposée; projet qui aurait été approuvé sans aucun amendement par le Sénat. Selon toute probabilité, un traité conforme à ce projet sera envoyé au Sénat aujourd'hui ou demain."

La forme positive de ces allégations, qui d'ailleurs se trouvent pleinement confirmées par les diverses correspondances qui nous ont passé sous les yeux, ne permet guères de douter de leur exactitude. Ainsi, à l'heure qu'il est, cette longue et dangereuse controverse à propos de l'Orégon serait terminée par un arrangement à l'amiable. Certes, si tel est en effet le résultat, si, après toutes les émotions et les inquiétudes qu'elle a crées, cette question est résolue pacifiquement, comme nous l'avons toujours espéré, comme nous l'avons toujours souhaité, nous avons le droit de féliciter le pays d'une si heureuse péripétie. Le jour où le traité aura été signé, sera l'un de ceux qu'on aura le droit de noter d'un caillou blanc; ce sera un jour de réjouissance nationale.

La satisfaction populaire devra être d'autant plus profonde et plus unanime que l'arrangement, adopté par le Sénat, tout en nous sauvant des horreurs de la guerre, n'impose aucun sacrifice à notre honneur et à notre dignité. Des concessions ont eu lieu de part et d'autre sans doute; mais, comme le faisait très bien remarquer dernièrement un de nos confrères et comme on peut s'en convaincre par la simple étude des faits et des discussions qui ont précédé la conclusion, les plus fortes viennent de la Grande-Bretagne, puisque cette puissance a fini par arriver à faire elle-même une proposition qui rappelle dans ses principaux traits celles que lui avait faites à différentes reprises le gouvernement des Etats-Unis. M. POLK avait, dès son avènement, sauté bien au delà des limites où s'étaient arrêtées les administrations qui l'ont precédé: il avait été trop loin pour se maintenir dans sa position, et grâce à Dieu, le Sénat a eu le courage de le tirer de l'embarras où il s'était mis, en ramenant l'Exécutif dans la voie où marchaient ses sages prédécesseurs. Nous avons plus d'une fois rendu hommage à la sagesse, à la modération ferme et digne de la majorité du Sénat; nos éloges n'ont pas été trop loin; le dernier acte qu'il vient d'accomplir, prouve d'une façon triomphante que ce corps veut rester l'honneur de la nation, le défenseur de la raison et le sévère gardien de notre probité politique.

NOMINATIONS.—Le lieutenant Charles L. Harbry, attaché au service des côtes, est arrivé ici ces jours derniers, afin de prendre charge du magasin de dépôt à la Balize où l'on tiendra tout ce qui est nécessaire à l'escadre du golfe.

Chronique Locale.

Greffier de la Deuxième Cour de District.—En vertu d'une loi passée par la législature actuelle, et qui vient d'être publiée dans le *Jeffersonian*, le procès contre l'élection de cet officier, qui a été fait samedi dernier et qui avait l'honorable Canon, devra être porté devant l'autre tribunal, pour être jugé par un jury, qui en décidera à une simple majorité des voix. Ce jugement, en outre, sera sans appel.

Première Cour de District de la Nlle Orleans.—L'honorable Isaac T. Preston a pris, hier, son siége à la Cour Criminelle, en remplacement du juge Canonge. M. Alfred Rou seau a été assermenté comme greffier de cette Cour, et J. L. Fabre, comme député shérif. La Cour s'est ajournée à vendredi.

Un mandat d'arrêt a été lancé par le recorder Génois, contre Alexander Hogg, sur la demande de Jason Favre qui a declaré que Hogg s'est enfui avec une valeur de $800, en montres, pendules, &c. qui lui appartenaient.

ESCROQUERIE.—W. H. Hunter a été arrêté hier, sous l'accusation d'avoir obtenu $500 de Bertrand Saloy, en lui donnant une obligation de J. Hurley & Co, de la somme de $516. 47 cts. pour du coton acheté par ces derniers, et que plus tard il a été reconnu que cette somme avait été déjà payée. Hunter a donné caution pour sa prochaine comparution.

ARRESTATIONS.—Joseph Plagne, accusé d'avoir frappé avec une fourche un nommé Daniel Murphy—W. G. Philip, accusé d'un vol de $90 et des habits de John Hazeman—Patrick Dunne, accusé d'avoir volé $40 à Hugh Donnelly, ont tous trois été arrêtés par la police de la Seconde Municipalité.

ACCIDENT DÉPLORABLE.

Dimanche soir, à 8 heures, au moment où le convoi du chemin de fer du lac allait partir, la machine à vapeur qui avait peine à faire démarrer la longue ligne de wagons qu'elle remorquait, imprima aux chars un violent mouvement de recul. Un homme s'étant trouvé par malheur derrière le convoi, en face de l'hôtel sur le rail-road; il fut renversé et eut le pouce d'une main coupé, un de ses enfans, petit garçon âgé d'environ huit ans, eut une jambe coupée au-dessus de la cheville, le tibia fut desarticulé et le péroné brisé; l'autre petit garçon, âgé de deux ans, fut renversé et eut la tête fortement contusionnée. A cet épouvantable accident succéda un moment de terreur. M. Philippe Guesnon, secrétaire de la compagnie, mit bientôt un char à cheval à la disposition des blessés, qui furent transportés à l'hôpital du Dr. Luzenberg. *Courrier.*

CONGRÈS.

Le *Commercial Times* nous fournit, grâce à l'*Express* qu'il a reçu, quelques renseignements sur la séance du 15 au Congrès.

SÉNAT.—M. Allen demande à ne plus faire partie du comité des relations étrangères, "attendu que des circonstances récentes lui ont prouvé que ses vues sur certains sujets importants ne sont plus d'accord avec celles de la majorité du Sénat." La requête de M. Allen est accueillie à l'unanimité. La démarche du Sénateur de l'Ohio est une preuve de plus de l'authenticité des nouvelles relatives à la conclusion de la question d'Orégon.

Le Sénat a renvoyé au 22 courant l'examen de la proposition d'ajournement pour le 20 juillet. Il a adopté le bill relatif au département des Postes; et il a voté par 27 oui contre 23 non, le bill qui fait une allocation de $25,000 par an aux vapeurs entre New-York et Brême.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—M. McKay propose à la Chambre de se former en comité général pour s'occuper du bill du Tarif: cette motion est emportée par 120 oui contre 87 non. La Chambre se forme en comité général, et par un vote de 115 contre 71 elle prend ce bill en considération. M. Hungerford présente un substitut à la totalité du bill; et M. Wentworth annonce un amendement pour supprimer le droit provisoire de 10 pour cent frappé sur le thé, le café et le chocolat. Afin que le substitut de M. Hungerford puisse être imprimé, le bill est mis de coté. La Chambre rentre en séance, puis s'ajourne sans avoir rien fait de plus.

LE GENERAL TAYLOR ET LE NEW-JERSEY.—Une grande assemblée des citoyens de Trenton a eu lieu tout récemment; tout le monde, sans distinction de parti, s'y était rendu avec un empressement marqué, et dans cette réunion l'on a adopté des résolutions qui désignent le général Taylor comme candidat à la prochaine Présidence. Malgré l'excellence de ce choix et la bonté des résolutions, nous répéterons ce que nous disions hier: c'est trop tôt! Voici d'ailleurs les résolutions elle-mêmes:

"Attendu que depuis bien des années les luttes Présidentielles de notre pays ont été dirigées plutôt dans le but de servir à l'élévation de certains hommes politiques que d'être utile aux vrais intérêts du pays;

"Attendu que le temps est arrivé où il est du devoir solennel des citoyens de cette grande république de secouer le joug des partis et de choisir parmi nos hommes distingués, comme candidat à la magistrature suprême, quelqu'un qui ait prouvé qu'il possédait pour la remplir des qualités autres que celles d'une obéissance passive à un parti;

"Attendu enfin que nous croyons que le commandant en chef de notre armée du Rio Grande s'est montré digne de notre confiance, par son habileté et sa bravoure sur le champ de bataille, aussi bien que par le mérite qui distingue ses modestes dépêches, après une des plus glorieuses victoires obtenues par les armes Américaines, et en général toute sa correspondance militaire;

"Il est resolu que nous, citoyens de Trenton, sans s'inquiéter des distinctions ou des questions de parti comme on les entend d'ordinaire, nous nommons le Général Taylor, le héro de Palo Alto et Resaca de las Palmas, à la candidature Présidentielle, et que nous invitons tous les vrais républicains à s'unir à nous pour élever ce brave soldat, cet heureux général et ce vrai républicain à la magistrature suprême.

"Résolu, qu'ici, sur le champ de bataille de la Révolution Americaine, nous levons résolument l'étendard du *Candidat du Peuple* et reclamons l'union de tous les honnêtes gens de tous les partis pour le salut de notre patrie et les véritables intérêts du peuple."

LE MAJOR GENERAL GAINES, accompagné de l'un de ses aides de camp, Calhoun, fils de l'honorable J. [C. Calh]oun, était arrivé à Charleston le 16 et devait [continuer] immédiatement sa route vers Washing[ton].

CAP DE BONNE ESPERANCE.—La barque *Natchez*, partie [et arrivée] du cap de Bonne Espérance, est arrivée [à New]-York le 15 courant. Elle apporte la nouvelle [d'une] formidable insurrection a éclaté par[illegible] [illegible] plusieurs combats avaient eu lieu [illegible] et les troupes anglaises; mais [illegible] Cependant le danger était [illegible] proclamé la loi martiale [illegible]

EUROPE.

ARRIVEE DU GREAT-WESTERN.

Le *Commercial Times* a publié hier un Extra contenant quelques nouvelles d'Europe venues par le Great-Western et apportées à la Nouvelle-Orléans par un exprès. Ces nouvelles ne sont ni sans importance, ni sans intérêt; nous en empruntons la substance à notre confrère.

Le vapeur Great-Western, capt Mathews, est arrivé à New-York le 15 courant, à 10 heures du matin. Il a apporté des dates de Liverpool du 30; celles de Londres sont du 29, et celles de Paris du 27.

ANGLETERRE.—L'Orégon, la loi des céréales et la guerre du Mexique occupaient toute l'attention publique. La NOTICE pour la cessation de l'occupation conjointe avait été signifiée au gouvernement Anglais. On lit dans l'*Observer* de Londres du 24 mai: "Notre gouvernement, nous sommes en mesure d'annoncer positivement, a reçu du Président des Etats-Unis l'avis formel que le gouvernement des Etats-Unis désire que le traité qui stipule l'occupation conjointe du Territoire de l'Orégon cesse et soit abrogé à l'expiration de douze mois à partir de la signification de la Notice."

L'European Times donne la même nouvelle, mais sous une forme beaucoup plus [illegible]: "La question de savoir si le Président avait ou n'avait pas signifié au gouvernement anglais la notice de cessation d'occupation conjointe, ayant fait le sujet de controverses dans la presse anglaise et dans la presse américaine, nous avons la satisfaction d'annoncer, sur la plus haute autorité, que cette Notice a été donnée, et que le Great-Western emporte la réponse du gouvernement Anglais qui, nous avons toute raison de le croire, est de la nature la plus conciliante et la plus amicale."

—Le Cambria était arrivé à Liverpool après une traversée très court. Ce navire, parti le 16 mai de Boston, emportait avec lui la nouvelle des hostilités entre les Américains et les Mexicains, ainsi que le Message de declaration de guerre du President des Etats-Unis. On se rappelle que les premières hostilités semblaient nous annoncer des revers; la nouvelle fit une sensation profonde; mais elle excita moins d'indignation et de colère que si elle eut été accompagnée de celle des succès des Américains. Les Anglais étaient sensibles surtout, à la satisfaction que leur causaient nos revers, et leur ambition ni leur jalousie ne s'inquiétaient encore. Probablement ils auront quelque peu changé de ton, quand ils auront appris nos victoires. Nous verrons.

—*La loi des Céréales* a été portée le 18 mai de la Chambre des Communes à celle des Pairs, et le duc de Wellington en a demandé immédiatement la première lecture. C'est d'ordinaire une simple formalité qui passe sans opposition; mais cette fois le duc de Richmond s'est levé et a prononcé un violent discours contre la mesure. Quelques jours plus tard, la seconde lecture a provoqué une longue discussion. Sur un sujet si épuisé, il n'y avait plus rien de nouveau à dire; et cependant chacun tenait à exprimer son opinion. Au milieu de tous ces discours, on a remarqué celui du duc de Clarendon qui a été, à ce qu'il parait, le plus beau qui ait été prononcé sur le sujet dans l'une ou l'autre chambre. Il a profondement agi sur l'assemblée. Lorsque l'on en est venu au vote, la seconde lecture a passé par une majorite de QUARANTE-SEPT VOIX. Désormais le sort de la mesure est assuré.

Les nouvelles des Etats-Unis, aussi bien que le passage de la loi des céréales, ont eu nécessairement un grand effet sur le marché: une baisse s'en est suivie tout à la fois sur les fonds publics et sur les céréales. Les fonds Mexicains surtout ont été affectés.

—La prison de M. Smith O'Brien a cessé, la chambre a enfin consenti à lui rendre sa liberté; mais notre confrère du *Times* ne dit point à quel prix il l'a achetée.

—La reine d'Angleterre est accouchée d'une nouvelle fille, quelque part avant le 21 mai; car dans la séance de ce jour, à la Chambre des Pairs, lord Wellington a proposé une adresse de félicitation à la reine sur son heureuse délivrance; et cette adresse a été adoptée à l'unanimité. Aux dernières dates, la mère et l'enfant se portaient bien.

—On lit dans une lettre de Londres, que publie le *Times*:

LONDRES, 25 mai, 10 heures.

Les fonds anglais ont été singulièrement affectés par la nouvelle venue d'Amérique que la guerre avait été declarée par les Etats-Unis au Mexique. Il est à craindre que cette déclaration n'ait pour effet de nous entraîner dans de nouvelles difficultés avec les Etats-Unis, et que la question d'Orégon ne devienne d'un intérêt secondaire, comparée à celles qui, selon toute probabilité, naîtront des hostilités de nos voisins trans-atlantiques.

Le favorable effet qu'on esperait de la majorité qui s'est prononcée pour la seconde lecture du bill des céréales, a été annulé par cette nouvelle; et les prix sont à environ 1½ pour cent au dessous de ce qu'ils étaient hier soir.

INDE ET CHINE.—Les dates de Calcutta vont jusqu'au 7, et de Bombay jusqu'au 15 avril; celles de Chine sont du 30 mars. Le pays est représenté comme parfaitement tranquille; mais les nouvelles commerciales sont peu favorables. On parle de plusieurs faillites de maisons Européennes en relation avec Bombay; et par suite le commerce des Présidences aussi bien que celui de la Chine, présente un aspect assez sombre.

France.

La seule nouvelle qui nous arrive de ce pays, c'est celle de l'évasion du prince Napoléon Louis Bonaparte, qui était depuis quelques années détenu au château à Ham. A ce qu'il parait, le prince était parvenu à se procurer un costume d'ouvrier; grâce à ce déguisement, il parvint à tromper la surveillance des geôliers; il sortit de la tour qui lui servait de prison et il gagna, dit-on, les frontières de Belgique qui ne sont guères qu'à vingt lieues de Ham. Il a ensuite passé en Angleterre, et l'on croyait qu'il était caché à Londres.

BIEN DIT.—L'*American* de Baltimore, en notant les observations du général Taylor sur le courage et la constance déployés par les officiers de l'armée durant les combats du 8 et du 9 mai, ajoute fort à propos:

"Maintenant que les détails de ces deux beaux combats sont officiellement soumis au gouvernement, nous pensons que bientôt des promotions et autres recompenses arriveront aux hommes héroïques qui se sont si noblement distingués. Les dépêches officielles, parlant le langage des faits, peuvent être regardées comme la fidèle exposition de la bravoure individuelle. La reconnaissance de la nation est due à ses braves défenseurs, aux hommes qui ont si dignement soutenu l'honneur national, et ajouté de nouvelles pages de gloire à nos fastes militaires. Que cette reconnaissance ne s'en tienne point à de simples protestations. Dans l'intérêt du service à venir, aussi bien que des guerriers du Rio Grande, il faut que la République se montre prompte à récompenser justement les exploits et les services rendus sur le champ de bataille par ces marques significatives d'approbation publique que savent si bien apprécier les militaires."

MARINE.—La frégate des E. U. Potomac, capt Aulick, était à pensacole le 20 courant, attendant des dépêches pour le commodore Conner.

La corv. des E. U. Falmouth est arrivée dans ce même port le 19, venant de la côte du Mexique. Elle n'apportait aucune nouvelle.

La frégate à vapeur des E. U. Mississipi est partie le 20, emportant les lettres pour l'escadre du Golfe.

Le vapeur Gén. Taylor a quitté Pensacole le 19 pour se rendre à la Nouvelle-Orléans et y prendre une levée de matelots faite pour le compte de la marine des Etats-Unis.

LE NAVIRE HUGUENOT.—Le Republican de Savannah du 17 annonce que 180 balles de coton ont été tirées du navire et transportées en ville; elles ont été assez endommagées par le feu et l'eau; mais il paraîtrait que c'est la seule perte éprouvée par la cargaison. Les charpentiers étaient à l'œuvre pour réparer les ponts que l'on avait été obligé de couper en différens endroits afin de pouvoir éteindre le feu. Le Huguenot aura été très probablement prêt à reprendre la mer avant hier dimanche.

NEW-YORK.—On lit dans l'*Express* de New-York sous la date du 13: Le soleil brille dans Wall street. L'anxiété et le doute qui régnaient hier, relativement au sort de la question d'Oregon au Sénat, se sont complètement dissipés à l'arrivée de la nouvelle de la décision prise par ce corps. L'effet en a été presque électrique; et tous les fonds, les solides aussi bien que ceux de fantaisie ont éprouvé une hausse."

RUFUS KINGSLEY, qui était tambour à la bataille de Bunker Hill, est mort à Harford, comté de Susquehanna, Pennsylvanie, le 26 mai dernier, à l'âge de 84 ans. Il avait acquis dans ces derniers tems une certaine notoriété par l'apparition qu'il fit à la grande solennité de l'inauguration du monument de Bunker Hill. Il était né à Windham, dans le Connecticut, le 1er. février 1763, et entra au service comme tambour à l'âge de 13 ans. Il fit ainsi toute la guerre de l'indépendance. Sa femme à laquelle il était uni depuis soixante ans, ne lui a survécu que trois jours. Ces nouveaux Philémon et Baucis ont ainsi vu s'accomplir le vœux qu'ils avaient formé, de mourir en même tems, après avoir vécu si longtems dans l'union la plus parfaite.

CANADA.—Le Gouverneur général a fermé, le 9 du courant, la deuxième session du Parlement Canadien, laquelle avait duré deux mois et vingt jours. Le discours qu'il a prononcé à cette occasion renferme le passage suivant:

"L'esprit vraiment loyal et patriotique dans lequel vous avez passé le bill de milice demande de ma part de vifs remerciments, et prouve avec quelle confiance notre gracieuse Souveraine peut toujours compter sur l'attachement de ses sujets canadiens, et avec quelle promptitude et quelle énergie ils seraient prêts en tout temps, si les circonstances l'exigeaient, à venir en avant pour défendre leur pays et maintenir sa connexion avec l'Etat métropolitain.

Plus loin, le Gouverneur recommande aux Membres de l'Assemblée Législative d'entretenir dans leurs districts respectifs l'esprit de loyauté pour lequel le peuple Canadien a toujours été distingué. Le Parlement est prorogé au 18 juillet.

RAPPORT DU GENERAL TAYLOR.—Nous publions aujourd'hui le rapport circonstancié que le commandant de l'armée de Rio Grande a adressé à Washington sur le combat de Palo Alto. Il est digne des dépêches que nous avons citées précédemment, et donne une idée fort complète des principaux incidents de la journée du huit. Nous regrettons que l'espace ne nous permette point de publier en même tems le rapport de celle du neuf; nous le ferons aussitôt que cela nous sera possible; attendu que ces documents forment l'histoire la plus complète et la plus authentique de nos premiers succès contre les Mexicains. Nous ne négligerons pas non plus ceux qui viendront plus tard sur les opérations subséquentes.

QUARTIER GENERAL DE L'ARMEE D'OCCUPATION.

AU CAMP PRES DE MATAMOROS, 16 mai 1846.

Monsieur—J'ai maintenant l'honneur de vous soumettre un rapport plus détaillé de l'action du 8 courant.

Le gros de l'armée d'occupation, sous mes ordres immédiats, partit de Pointe Isabelle dans la soirée du 7 mai et vint bivouaquer à sept milles environ de ce point de départ.

Notre marche recommença le lendemain matin. Vers midi, au moment où notre avant-garde de cavalerie atteignait l'étang de Palo Alto, on annonça que nous avions les Mexicains en tête, et nous les aperçumes bientôt, occupant la route en force. J'ordonnai une halte en arrivant à l'étang, afin de faire reposer et rafraîchir nos hommes et de former avec sang-froid notre ordre de bataille. La ligne mexicaine était à ce moment parfaitement visible à travers la prairie à une distance de trois quarts de mille environ. Leur gauche qui était composée d'un corps considérable de cavalerie, occupait la route et s'appuyait sur un hallier du Chaparal, tandis que des masses d'infanterie qui surpassaient de beaucoup nos propres forces, s'étendaient vers la droite.

Notre ligne de bataille fut formée dans l'ordre suivant, en commençant par la droite: 5e Infanterie, commandé par le lieut. col McIntosh; artillerie du major Ringgold; 3e infanterie, commandé par le capitaine L. N. Morris; deux pièces de 18, commandées par le lieut. Churchill du 3e artillerie; 4e infanterie commandé par le major G. W. Allen; les 3e et 4e régimens composaient la 3e brigade, sous le commandement du lieut colonel Garland; et tous les corps ci-dessus, ainsi que deux escadrons de dragons sous les capitaines Ker et May, composaient l'aile droite, sous les ordres du colonel Twiggs. La gauche se composait du bataillon d'artillerie, commandé par le lieut. col. Childs, de l'artillerie légère du capitaine Duncan, et du 8e infanterie sous le capitaine Montgomery, le tout formant la 1ère. brigade sous le commandement du col. Belknap. Le train était concentré près de l'étang sous la direction des capitaines Crosman et Myers, et protégé par l'escadron du capitaine Ker.

A deux heures, nous nous mimes en marche par têtes de colonnes, dans la direction de l'ennemi, la batterie de 18 suivant la route. Tandis que les colonnes s'avançaient, le lieutenant Blake, ingénieur topographe, proposa d'aller faire une reconnaissance vers la ligne de l'ennemi; elle fut executée avec beaucoup de succès, et elle nous fit connaitre l'existence d'au moins deux batteries d'artillerie placées dans les intervalles de la cavalerie et de l'infanterie. Ces batteries ne tardèrent pas à ouvrir leur feu contre nous. J'ordonnai alors aux colonnes de faire halte et de se déployer en ligne; et toute notre artillerie répondit au feu de l'ennemi. Le 8e infanterie, à notre extrême gauche, fut ramené un peu en arrière pour protéger notre flanc. Les premières decharges de l'ennemi produisirent peu d'effet, tandis que nos pièces de 18 et l'artillerie du major Ringgold dispersèrent bientôt la cavalerie qui composait sa gauche. La batterie du capitaine Duncan, jetée en avant de la ligne, agissait aussi fort efficacement. L'escadron du capitaine May fut alors envoyé pour soutenir cette batterie, ainsi que la gauche de notre position. A ce moment, nous apprîmes que la cavalerie mexicaine, avec deux pièces d'artillerie, marchait à travers le Chapparal, vers notre droite, soit pour menacer ce flanc, soit pour faire une demonstration contre le train. Le 5e infanterie fut immédiatement detaché pour arrêter ce mouvement, et, secondé par le lieutenant Ridgely, avec une partie de la batterie du major Ringgold et la compagnie de volontaires du capitaine Walker, il arrêta vivement l'ennemi.—Le 5e infanterie repoussant une charge de Lanciers et l'artillerie faisant de grands ravages dans ses rangs. Le 3e infanterie fut alors detaché vers la droite, afin de renforcer encore plus ce flanc. Le major Ringgold, avec le reste de son artillerie, continua son feu dans une position avancée; il était appuyé par le infanterie.

Notre artillerie avait par accident mis le feu à l'herbe de la prairie, et des masses de fumée cachaient en partie l'une à l'autre les deux armées. Comme la gauche de l'ennemi avait été evidemment ramenée en arrière, que la route se trouvait libre et que la canonnade avait été suspendue, j'ordonnai à la batterie de 18 de s'avancer sur la route jusqu'auprès de la position qu'occupait précedemment la cavalerie mexicaine, et je fis à la première brigade une nouvelle position toujours à la gauche de la batterie de 18. Le 8e marcha en avant de sa première position et se plaça à l'extrême droite de notre nouvelle ligne. L'ennemi opéra un changement de position correspondant au nôtre, et après une suspension d'une heure environ l'action recommença.

Le feu de l'artillerie devint alors bien plus meurtrier: nos boulets faisaient à chaque instant des trouées dans les rangs ennemis; et la constance avec laquelle l'infanterie mexicaine soutenait cette rude canonnade, était le thème des remarques et de l'admiration universelle. L'escadron du capitaine May fut detaché pour faire une démonstration sur la gauche de la position de l'ennemi, et souffrit beaucoup du feu de l'artillerie auquel il fut exposé quelque tems. Le 4e infanterie qui avait reçu l'ordre de soutenir la batterie de 18, était exposé au feu le plus vif de l'artillerie, qui tua plusieurs hommes et blessa dangereusement le capitaine Page. Le feu de l'ennemi était dirigé contre la batterie de 18, et les pièces du major Ringgold qui se trouvaient à côte. Le major lui-même, tandis qu'il dirigeait avec beaucoup de sang-froid le feu de ses canons, fut frappé d'un boulet qui le blessa mortellement.

Dans le même tems le bataillon d'artillerie sous les ordres du lieutenant colonel Childs avait été porté au secours de l'artillerie à notre droite. Une vigoureuse démonstration de cavalerie fut alors faite par l'ennemi contre cette partie de notre ligne, et la colonne continua de s'avancer sous un feu bien nourri de pièces de 18. Le bataillon se forma immédiatement en carré et se tint prêt à recevoir la charge de la cavalerie; mais au moment où les escadrons s'avançaient, arrivèrent à portée, une mortelle décharge à mitraille des pièces de 18 les dispersa. Un feu très vif de mousqueterie s'ouvrit alors sur le carré; et un officier, le lieut. Luther, du 2e artillerie, fut légèrement blessé; mais une volée bien dirigée par le front du carré fit taire le feu de l'ennemi de ce côté. Il était alors presque nuit, et l'action était terminée à la droite de notre ligne, l'ennemi ayant été complètement chassé de sa position et déjoué dans toutes ses tentatives contre notre ligne.

Tandis que ces divers incidents avaient lieu à notre droite et sous nos yeux, l'ennemi faisait une sérieuse attaque contre la gauche de notre ligne. Le capitaine Duncan apperçut sur le champ son mouvement, et par une manœuvre hardie et brillante de son artillerie, il repoussa complètement plusieurs efforts successifs de l'ennemi pour s'avancer en force sur notre flanc gauche. Soutenu tour à tour par le 8e infanterie et par l'escadron de Dragons du capitaine Ker, il tint vaillamment l'ennemi en respect et finit par le contraindre à abandonner le champ de bataille avec une perte considérable. L'action sur ce point, aussi bien que sur toute la ligne, continua jusqu'à la brune; et l'ennemi se retira alors dans le Chapparal situé en arrière de sa position. Notre armée bivouaqua sur le terrain qu'elle occupait. Durant l'après-midi, le train s'était avancé d'environ un demi mille et était concentré sur l'arrière de notre nouvelle position.

Notre perte ce jour là fut 9 tués, 41 blessés et 2 manquant. Parmi les blessés se trouvait le major Ringgold qui depuis est mort; le capitaine Page, blessé dangereusement, et le lieutenant Luther, légèrement.

Les forces qui, de notre côté ont pris part à l'engagement, sont, d'après le rapport du champ de bataille, 177 officiers et 2,111 hommes, en tout 2,288. Les forces mexicaines d'après le rapport des officiers qui ont été pris dans l'affaire du 9, n'étaient point au-dessous de 6,000 hommes de troupes régulières, avec 10 pièces d'artillerie, et probablement elles dépassaient ce chiffre: on ne connait pas le nombre des troupes irrégulières. Leur perte n'a pas été au-dessous de 200 tués et 400 blessés; probablement même elle a été plus grande. Cette évaluation est très modérée et basée sur le nombre compté sur le champ de bataille et sur le rapport des officiers mexicains eux-mêmes.

Comme je l'ai déjà dit dans ma première dépêche, la conduite de nos officiers et de nos hommes a été tout ce qu'on pouvait désirer. Exposés pendant des heures entières à la plus rude épreuve, la canonnade, nos troupes ont déployé un sang froid et une constance qui me donnait la certitude de la victoire.

Je renvoie la mention de ceux qui se sont distingués à mon rapport de l'action du 9. J'essaierai alors de faire justice à qui de droit. Je me réfère aussi pour les détails circonstanciés aux rapports des divers commandants.

Avec respect, etc.,

Z. TAYLOR, Brigadier général
à brevet de l'armée des E.-U., commandant.

A L'ADJUDANT GENERAL DE L'ARMEE, à Washington.

FEUILLETON.

LES TROIS SŒURS.

Voir l'Abeille du 15, 16, 17, 18 et 22 juin.

VI.

MLLE. DE BETHISY ET PIERRE MARBAULT.

On exprimerait mal la violente secousse que ressentit la jeune comtesse quand le tilbury passa sur le chemin vert, devant la haie de sureaux. Les branches des pêchers ployaient sous leurs fruits; les pommes, tombées sur l'herbe, exhalaient ce doux et triste parfum d'automne qui saisit le cœur d'une profonde et mystérieuse mélancolie.

—Comte, dit Amélie, en tressaillant, donnez-moi votre main, je vais me trouver mal.

—Amélie! quelle pâleur! quel abattement!

—Ce n'est rien, reprit-elle, en respirant avec plus de liberté, ce n'est rien, un triste souvenir. Si je pouvais pleurer, comme tant d'autres, je n'étoufferais pas ainsi.

—Pleurez! pleurez! Amélie; votre père est bien digne d'être pleuré.

Dans le cimetière, le comte ne vit pas sans quelque surprise la sérénité de la comtesse, quand elle s'agenouilla devant la tombe du chevalier.

Le fossoyeur de Bethisy, qui avait autrefois gardé les troupeaux à la petite ferme, fauchait de l'herbe pour ses vaches dans un coin du cimetière. Il vint saluer Amélie et lui dire, à sa manière, des compliments de condoléance.

M. de Parfondval se promenait de long en large à travers les tombes ensevelies sous l'herbe.

—Ah! Madame la comtesse, il y a bien du nouveau ici, dit le fossoyeur en regardant à ses pieds. Voyez le maître d'école et sa fille.

—Sa fille! Eléonore? dit avec trouble Mme de Parfondval, en pensant à Pierre.

—Sans compter que Pierre Marbault n'en vaut guère mieux; vous ne l'avez pas [illegible] ibon sur le Chemin-Vert? On dirait [illegible] qui [illegible] par là.

—[illegible] bien loin d'ici. [illegible]

[illegible]

Marbault. Le fossoyeur [illegible] de la conversation, [illegible] Blanche et retourna [illegible] cimetière, en murmurant: Tout [illegible] plus clair que M. de Parfondval.

Il avait à peine [illegible] quand le comte s'avança vers lui.

—Mon brave [illegible] bon arpenteur à Bethisy? Il m'en faut un sous peu de jours.

—Un bon arpenteur, répondit le fossoyeur d'un air pensif, nous avons le vieux père Demaroms qui n'a plus de jambes. Mais j'y pense, Pierre Marbault s'y entend le mieux du monde. Ce serait d'ailleurs une bonne œuvre, car sa mère qui est sans ressources.

—Voulez-vous lui dire que je l'attendrai demain jusqu'à midi?

—A vos ordres, Monsieur le comte.

Le lendemain, comme Mme de Parfondval traversait le vestibule pour se rendre dans le parc avec sa petite fille dans les bras, elle rencontra Pierre Marbault, qui ne savait de quel côté aller.

—Pierre! s'écria-t-elle toute palpitante.

—Ah! mon Dieu! madame, je suis désolé de vous rencontrer. Je viens pour parler à M. de Parfondval.

—Vous le trouverez au pressoir avec ses vendangeurs.

Disant ces mots, Amélie s'inclina d'un air glacial, et descendit rapidement les marches du perron.

—Elle ne m'aime plus, dit Pierre; je puis donc venir sans danger.

—Le pauvre garçon! dit Amélie, quand elle se sentit à vingt pas de Pierre. Et je m'imaginais que mon pauvre cœur était le plus à plaindre!

M. de Parfondval s'entendit sans peine avec Pierre Marbault pour un arpentage contradictoire de toutes les terres du château. C'était le travail de plus d'une année. Le comte offrit douze cents francs. Pierre eut accepté pour la moitié de cette somme. Dès la même semaine, il se mit à l'œuvre.

Le comte lui ordonna de commencer par le parc. Amélie, sans le voir, [illegible] par la fenêtre de sa chambre passer et repasser le jeune arpenteur. Plutôt en chasseur qu'en paysan, Pierre conservait une certaine tournure distinguée. Droit, grand et flexible comme un roseau. Quand il penchait la tête pour rêver, on reconnaissait en lui je ne sais quel caractère pittoresque et poétique. Dès que l'entrevoyait, Mme de Parfondval se rappelait involontairement qu'elle avait lu *Werther*.

L'arpentage du parc devait durer plusieurs semaines; car outre que le parc contenait près de quatre-vingts arpens, il gagnait la montagne, en remontant le cours d'un ruisseau et des sapins sans nombre. On était en octobre, le ciel accordait à la terre les derniers beaux jours de l'année.

—C'est bien étonnant, dit le comte à sa femme, que vous persistiez, par un si doux soleil, à vous enfermer dans votre chambre.

—Vous avez raison, répondit-elle avec émotion, j'oublie que les dernières feuilles vont tomber.

—Après tout, dit-elle quand elle fut seule, le parc est bien assez grand pour que je m'y promène sans crainte de rencontrer Pierre Marbault. Et d'ailleurs, je pourrais le voir sans danger.

Elle descendit dans le parc; ce premier jour elle ne rencontra pas l'arpenteur. Elle s'était promenée dans le voisinage du château. Mais quoi de plus facile sous le soleil que le cœur de la femme? Le lendemain, Mme de Parfondval s'aventura un peu plus loin. Bientôt, au détour d'une allée de lilas, elle vit Pierre assis sur un tertre, la tête appuyée dans les mains, qui semblait rêver ou dormir. Elle voulut retourner sur ses pas en marchant sur la pointe des pieds; mais sous ses pieds les feuilles criérent, Pierre leva la tête, et comme tout en s'éloignant elle le regardait toujours, elle vit qu'il pleurait comme un enfant. Toutes les digues amoncelées dans son cœur pour éteindre le souvenir de Pierre fondirent tout d'un coup. Elle courut à lui tout éperdue.

—Pierre, je vous en supplie, je vous ordonne de partir.

Pierre la regarda tristement et lui tendit la main.

—Ah! Madame, je vous remercie! Vous m'avez appelé Pierre comme il y a deux ans.—Ah! Madame, continua-t-il en se jetant à genoux, ne voyez-vous pas que je suis mourir à vos pieds?

Il était effrayant, ses longs cheveux, jetés en désordre lui tombaient sur les yeux; ses regards étaient de flamme, ses dents claquaient avec force. C'était la folie d'une fièvre plus profonde et sa plus sauvage expression.

—Pierre, relevez-vous, c'est de la folie.

—Oui, Madame, c'est de la folie. Que voulez-vous? j'ai compris que pour la part de votre cœur, il y avait un homme de trop sur la terre, je voulu mourir. Qu'avais-je à faire ici? Il y a six mois, j'avais une sœur que j'aimais qui me parlait de vous. Maintenant le savez-vous? Eléonore est morte! Il me reste ma mère, qui est aveugle et presque sourde, qui ne me comprend pas, qui n'attend de moi qu'un peu de pain. Vous voyez, qu'il est dans ces Encore si j'avais pu pour [illegible] Pierre en avant les yeux [illegible] si j'avais pu vous voir!

Et comme il [illegible] une expression sévère passait sur la figure de la jeune femme, [illegible] d'aprouver.

—Ne tournez pas tes yeux par ici. Et, après un silence:

—Quel mal [illegible] Dieu et au monde? Vous toucher la main, attendre sous la fenêtre [illegible] l'heure de vous voir, il était au vôtre durant six mois; voilà tout ce que je demande au ciel et à vous-même. Si vous voulez m'empêcher de mourir.

—Pierre, je ne veux pas vous répondre; et comme je dois compte de mon âme à M. de Parfondval qui est un galant homme, [illegible] il est juste que cette rencontre soit [illegible] si vous m'aimez, vous ne reviendrez plus au château.

—Songez-y, Madame, si Dieu fermait le ciel à une âme pure [illegible] serait plus cruel que vous. Pour que j'aie la [illegible] d'un peu plus longtemps, permettez-moi de jouir [illegible] passé pour vous.

La jeune femme [illegible] seconde fois abandonné sa main à Pierre Marbault.

—Ah! [illegible] s'écria-t-elle en se jetant en arrière, je suis perdue.

Elle avait vu M. de Parfondval dans la prairie voisine. Il venait droit vers l'allée de lilas. Elle comprit qu'elle [illegible] Pierre. Quoique la figure du comte [illegible] surprise, il aborda son arpenteur avec la plus aimable et la plus franche et ouverte.

—Eh bien! Monsieur Marbault, où en sommes-nous?

—Ma foi, Monsieur le comte, dit Pierre en allant à la rencontre de Mme Parfondval, vous voyez là un pauvre garçon qui ne songeait guère à planter des jalons. Je racontais à Madame la comtesse qui voulait la bonté de m'écouter, pourquoi j'avais eu le chagrin de perdre ma sœur. Madame [illegible] Mme de Parfondval avait [illegible] pour protéger ma sœur. Elle avait en même temps [illegible] communautaire. Pauvre enfant! elle voilà pourtant qui est si cher m'a aidé à [illegible]

Ainsi se passa cette seconde entrevue. La comtesse rentra au château et se promena plus durant six semaines qu'[illegible] Seulement, tous les matins, elle [illegible] la même.

ARSENE HOUSSAYE.

(*La suite demain.*)

[*Aux Editeurs*—Veuillez annoncer que M. CYPRIEN DUFOUR est candidat à la place d'alderman pour le SECOND DISTRICT de la Première Municipalité.

Messieurs les Editeurs—Veuillez annoncer que M. A. GRAILHE est candidat à la place d'alderman pour le 1er district de la 1ère municipalité.

W. E. MURPHY est candidat pour représenter le quatrième district, dans le Conseil de la Première Municipalité.

RALPH DE PASS ayant consenti à se porter comme candidat à la place d'Alderman du premier district de la Première Municipalité, M. JARDIN se retire des rangs et prie ses amis de voter pour M. De Pass.

MM. les Editeurs,
Veuillez annoncer que M. OCTAVE DE FLECHIER est candidat pour la place d'alderman du troisième district de la Première Municipalité, en remplacement de A. Brusle, Esq., démissionnaire, et qu'il sera soutenu par SES AMIS.

MM. les Editeurs,
Veuillez annoncer M. DIEUDONNE BOBY DE KERNELIN, comme candidat pour alderman du premier district de la Première Municipalité, et qu'il sera soutenu par
UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

Nous sommes priés d'annoncer que le Docteur LUZENBERG se portant comme candidat pour la place d'alderman pour représenter le 1er district de la Première Municipalité, M. P. A. BERTRAND retire sa candidature et prie ses amis de voter pour le Doct. Luzenberg.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPÉDIÉS.

Navires Ann Hall, New York. — C J Mocker
Ancona, Nason, Havre. — Jenkins & Tigler
Union, Rattoon, New York. — J W Stanton & co
Barques Anax, Compayre, Bordeaux. — A Capdevielle
Susanne, Carlton, New York. — J P Whitney & co
Brick Delina, Yzart, Balize, Honduras. — S Fernandez
Goel. Elizabeth, Cerra, Pensacola. — Andrews & Dewey
Ottawa, Cordsen, Brasos St Jago. — capitaine
Joaquina, Martinez, Campêche
Warsaw, Burdick, Brasos St Jago. — J W Zacharie & co
Robt May, Rowlett, Galveston. — J Alexander capitaine
Steamer Jamestown, Whitten, Louisville. — Hyde & Oglesby

ARRIVÉS.

Bricks Titi, Brown, de la Havane.
Reliance, Doane, de Tampico.
Steamers Cote Joyeuse, Tunstall, de Bates, &c.
Harry of the West, Freeland, de St Louis.
Bourbon, Walker, de Mobile.
F M Streck, Wilson, de Lafourche.
De Soto, Dalman, du Grand Ecore.
Belle of Attakapas, Keeling, de Chompynette.
Arkansas.
Rainbow, Selleck, de Bayou Sara.

EN RIVIÈRE—MONTANT.
Barque Sarah Hand, Bailey, de Philadelphie.

DEPART DES NAVIRES A VAPEUR DE LIVERPOOL ET D'AMÉRIQUE.

	DE LIVERPOOL.	D'AMERIQUE
Caledonia	juin 4	juillet 1
Britannia	juin 19	juillet 16
Great Britain	juillet 7	aout 1

DATES.

New-York	juin 14	Liverpool	mai 29
Washington	juin 15	Havre	mai 23
Charleston	juin 15	Mexique	juin 1
Texas	juin 11	Havane	juin 10

AVIS—M. JOHN GEDGE, rue Royale, No. 18, est chargé de ma procuration durant mon absence de la ville. Les personnes ayant des affaires avec moi, voudront bien s'adresser à lui.
Nouvelle-Orléans, 20 juin 1846.
23 juin—3 — JOHN BELLOW Jr.

Dissolution de Societe.

LA société ci-devant existante entre les soussignés, sous la raison de Neville, Tourne & Co, et Emerson, Tourne & Co, est dissoute le huit du courant, M. Neville se retirant des deux communautés. W. Emerson et P. M. Tourne sont seuls chargés de la liquidation des affaires des [illegible] avec pleins pouvoirs à régler et devront être [illegible] continueront le même genre d'affaire à partir de [illegible] le nom de Emerson, Tourne & Co, pour [illegible] compte.
J. NEVILLE.
P. M. TOURNÉ,
W. EMERSON.
22 juin

Jury Medical de l'Etat de la Louisiane—Département de l'Est.

NOMS des MEDECINS, PHARMACIENS ET SAGE-FEMMES qui ont rempli les formalités requises par la loi, savoir:

MEDECINS.

Alvarez, P	Izard,
Aucoente,	Jones, J
Anderson, W D	Jatzaschek, V
Blanchet,	Jerman, J
Beaumont,	Kerr, J E
Bourgeot, J	Ker, J J
Bourgeat, J	Kennedy,
Barton, H	Logan,
Barbe, J P	Lambert,
Boyd, M	Landreaux, J C
Borelle, F O	Lemonnier, Y R
Baserque, B E	Ladmirault, L
Brodeinck, M	Labatut, J
Brent, W T	Luzemberg, C A
Bige,	Lewis, J H
Cotres, C C	Lauzin, J
Campbell, G W	Mane,
Cobett, J B	Marchand, I A
Caraua S D	Mather, G.
Cortier,	Mercer,
Chas, A H	Mercier, P J H
Conn, R H	Martin, E
McCormick, C	Natai,
Deveau,	O'Regan, D
Desarnelle,	Pineau,
Dubourg,	Petit, T
Depuy, J	Picton,
Dupas, J	Pecquet, L C A
Duret,	Ridgely,
Diame,	Rice,
Dorez, P	Rivet, J N
McDowel, H G	Rame, H
Formento,	Raines, C
Fortin, E	Reeks H D
Fenner, E	Stone,
Ferrier, A	Schnable, A
Forsyth, D W	Souterre,
Fagot, J C	Sunderland,
Farquharson, R J	Stone, W K
Courin, J M	Tricou, H
Gourrier,	Tricou, P
Guesnard,	Thomas,
Gautier, J B	Tudor, H J
Harris, E	Turpin, C C
Hort, W P	Tait, G M
Haudrecy,	Thorpe, F J
Hott, J M	Tureaud, J A D
Hester, A	Vicquet, R
Hocker, J B	Valette, de, C
Hare, W	Wendall, A G
Hore, W H	Wilkinson, J R
Holliday,	Wills, N J
Henderson, J B	Zepeneur,
Holmes, H	Zehender J R

PHARMACIENS.

Andreau P	[illegible]
Blanchet,	[illegible]
Berkot,	[illegible]
Byrne,	Gourdon, J
Bonnabel,	Gottshalk, C
Bicher, A	Lavenere,
Bonzano, F	Landes,
Bertrand, P A	Labiche, J
Chabanet,	Morgan, G
Contault, P	Madeline,
Curtius, J	Martin,
Cannon,	Nystrand, C B
Cusachs,	Peychaud, A
Duconge,	Pinac, L
Deroche,	Rossi, J
Duffiho, J	Rose, F H
Dugon,	Rerda,
Davis, E H	Shaw,
	Winding, H B

SAGE-FEMMES.

Chalette,	Desreveau,
Claret,	Loidreau
	Marchandié,

Tous Medecins, Pharmaciens et Sage-femmes qui jusqu'à ce jour n'ont pas rempli les formalités requises par la loi sont invités à se présenter devant le Jury Medical, sous peine d'être poursuivis conformément à l'article 5 des lois qui régissent le Jury Medical, ainsi conçu:

Extrait de la loi sur le jury médical, approuvé le 27 mai 1840.

SECTION 5.—Il est de plus décrété, &c., Que tout individu qui exercera dans l'Etat de la Louisiane, la profession de médecin, celle de pharmacien, ou celle de sage-femme, sans une licence spéciale émanée du Comité Medical, sera passible, pour la première offense, d'une amende qui n'excédera pas cent piastres, et pour la seconde d'une amende qui ne pourra être au-dessous de deux cents piastres, ni au-dessus de cinq cents piastres, laquelle amende pourra être recouvrée par le Comité Médical pardevant toute cour de juridiction compétente de cet Etat; et le montant des dites amendes sera versé dans la caisse de l'Hôpital de Charité.

Un délai de 30 jours est accordé à toute personne qui se trouve en contravention avec la loi.

Toute lettre doit être affranchie.

P. A. BERTRAND,
Secrétaire du Jury Médical.
23 juin—8

JURY MEDICAL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
Département de l'Est.

TOUS les Médecins, Pharmaciens ou Sages-Femmes dont les noms auraient été omis sur la liste publiée par le Jury-Médical, sont priés de faire parvenir au soussigné, leurs noms et résidence, respectifs, afin qu'ils soient portés sur la nouvelle liste qui sera publiée à la fin du mois.
P H BERTRAND.
23 juin—7

LES soussignés ayant terminé entièrement la vente de leurs marchandises, à l'encan, le 13 courant, prient les personnes qui leur doivent de vouloir bien les régler le plus tôt possible, et les personnes aqui ils peuvent devoir de presenter leur compte à leur magasin, rue de Chartres, No. 68, (au premier)
Nouvelle-Orléans, 22 juin 1846.
23 juin—4 — CHAUVIN & LEVOIS.

CEUX qui désirent prendre des Bains à la Baie St Louis, pourront louer une maison sur le bord de la mer pour une grocerie ou marchandises sèches. La maison a deux chambres, et cuisine. On la prendra pour la saison ou pour l'année. Une autre petite maison avec deux chambres et une cuisine. S'adresser rue du Quartier, No 74, entre Conde et Royale. — 23juin—8

LES créanciers de François Verrier sont invités à se présenter au bureau du soussigné pour y recevoir la solde du dernier dividende. — GEO. BERGEROT, syndic, No. 4 Royale
23 juin—3

SUCRE HAVANE—130 caisses en débarquement du brick Titi, à vendre par L. CANTIN,
23 juin — 42 Gravier

TABAC—24 balles tabac Havane, pour capes et tripes en débarquement du brick Titi, et à vendre par
23 juin — L. CANTIN, 42 Gravier

SUCRE—42 caisses sucre, en débarquement du brick Titi, venant de la Havane.
23 jn — J M CABALLERO, 38 Vieille Levée

EAU-DE-VIE DE PECHE—60 barils d'excellente qualité, à vendre par G & R. BUCHANAN & Co, 64, rue Tchoupitoulas.

SUIF—100 barils, en magasin et à vendre par G & R BUCHANAN & Co, 64 Tchoupitoulas
23 jn

BACON—10 boucauts épaules, en magasin et à vendre par G & R BUCHANAN & Co, 64 Tchoupitoulas
23 jn

A vendre par le soussigné, pour clore diverses consignations:
30 barriques vin rouge St. Emilion.
7 do do St. Julien.
14 demi barriques Madère.
[illegible]

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. Un.

Lundi, le 22 juin 1846.

Le Conseil devait se réunir ce jour conformément à l'ajournement.

Une demi heure après l'heure fixée pour la réunion, les membres présents furent: Ihon. J. Genois, recorder; MM. les aldermen J. L. Fabre, E. Wiltz, et Latour; faute de quorum le Conseil s'est ajourné à lundi prochain 29 du courant, à 5 heures P. M.
J. REYNES, Secrétaire.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Lundi soir, 22 juin 1846.

FARINE—Environ 2000 barils ont été vendus en divers lots aux prix de $3 20 à 3 30.

PROVISIONS—Il n'est rien fait d'important dans le porc. Env. 150 barriques de jambons ont été vendues à raison d'[illegible] à 5 cents les plus cotés et 2 1p8 à 2 3p4 les épaules.

TABAC—400 boucauts se sont écoulés à des prix bien soutenus.

GRAINS—Peu de transactions dans le maïs. Le marché est à la baisse.

WHISKEY—On a disposé de 300 barils au taux de 19 1p2 à 16? gallon.

MARCHÉS EUROPEENS.

Liverpool—Revue de la semaine expirant le 22 mai.

Le marché n'a présenté aucune activité cette semaine. Les prix ont à peine soutenus. On considère aujourd'hui les cotons ayant fléchi de 1p8 depuis le 15 du mois; par des bons qualités la baisse depuis deux ou trois semaines est plus marquée de 1p4 la livre. Diverses causes, mais surtout l'état du marché monétaire et la difficulté des escomptes, ont contribué à ce résultat. Pendant la semaine, la spéculation a pris 4030 balles coton américain et 300 Surat, l'exportation 1170 balles américain et 150 Fernambouc. Aujourd'hui, 22 mai, ventes de 3000 à 4000 balles dont [illegible] pour spéculation. Le total des ventes de la semaine est de 29,340 balles.

Revue de la semaine expirant le 29 mai.

La déclaration de guerre des Etats-Unis au Mexique, apportée par le steamer de Boston, du 16 mai, a produit quelque effet sur le marché. Ce matin la spéculation a opéré quelques achats ceux-ci se sont retirés et les prix sont à la baisse. A cette nouvelle, il faut ajouter encore l'impulsion donnée par la seconde lecture du bill sur les céréales dans la Chambre des Pairs, qui indique presque avec certitude le succès final de cette grande mesure. La semaine s'est fermée avec plus d'animation que la dernière, et avec la perspective d'opérations plus importantes pour la prochaine. La spéculation a pris 2000 balles américain et 300 Surat, l'exportation 1400 américain, 320 Fernambouc et 300 divers. Ventes de ce jour 5000 à 6000 balles dont [illegible] pour spéculation. Total des ventes de la semaine [illegible] balles.

Hâvre, 23 mai.

Les nouvelles américaines du 23 avril avaient jeté de l'animation sur notre marché: les prix avaient éprouvé une hausse graduelle de 1 à 2 francs, mais les nouvelles du 1er et des [illegible] de 27 par voie d'Angleterre, et prises dans leur ensemble avec les operations du marché de Liverpool, ont refroidi les acheteurs et surtout les manufacturiers, et les achats se bornent aux besoins de leur consommation.

Cependant les ventes ne sont pas au-dessous de 1900 balles par jour, principalement des qualités middling, et les prix se maintiennent sans subir de baisse.

Les expéditions qui nous sont arrivées des Etats-Unis sont plus fortes que l'on ne s'y attendait et comme la consommation s'est retirée du marché, nous n'avons point d'[illegible] des très importantes à signaler à moins qu'une [illegible] inattendue ne vienne changer la face des choses.

OLIVES—30 caisses olives, 100 caisses capres et cornichons, 75 barils olives d'Espagne, à vendre à bas prix par S. Von. BARRETT, 21, Gravier

HUILE—100 paniers huile d'olive Plagniol 12 bouteilles par panier, 50 paniers dito 6 bouteilles au panier, 30 caisses eau de fleur d'oranger, 90 caisses Wermuth di Bari, 40 caisses liqueur de Pafarane, 40 caisses orangeat, à vendre par S. V. BARRETT, 21 Gravier

VINS—1,300 caisses vin de toutes qualités, en grande et en demi bouteilles, 150 caisses vin blanc, 200 caisses petit de Frontignan et Lunel, 50 caisses Curaçao de Hollande, 40 do marasquino de Zara, à vendre par
22 juin — S. V. BARRETT, 21 Gravier

COGNAC—25 quarts de pipes et 10 huitièmes de pipes cognac quatrième preuve, 40 barils Madère, à vendre par S. V. BARRETT, 21 Gravier

CIGARES—[illegible] des marques Uguez, Figaro, [illegible] Victoria, [illegible]

CONCERT GRATIS.
DANS LE JARDIN DE CARROLLTON

LA Compagnie des chars à vapeur de la Nouvelle Orléans et de Carrollton, a engagé un magnifique ORCHESTRE qui sous la direction de MM. LEHMANN & Sc[illegible] jouera tous les dimanches dans les Jardins de la Compagnie.

Il n'y aura aucune rétribution pour l'entrée: le Concert et les Jardins sont ouverts gratis au public.
19 juin — JOHN HAMPSON, Ingénieur.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. UN.
Séance de lundi, 15 juin 1846.

RÉSOLU, que le commissaire du cinquième district de cette Municipalité est requis d'avoir à notifier tous les propriétaires de terrains vides, et tous les propriétaires dont les terrains exigent des remblais et qui se trouvent compris dans les limites et dessus décrites, d'avoir à faire entourer leurs terrains dans le délai fixé par la [illegible] qui précède, et d'avoir à faire remblayer leurs terrains pour le 1er octobre prochain, sous peine d'une amende de cent piastres; et, en cas de refus ou négligence de se conformer aux présentes dispositions, le voyer est [illegible] autorisé, trente jours après les délais fixés, à faire executer les dits travaux pour le compte des dits propriétaires.
(Signé) — Jh. GENOIS,—Recorder.
Approuvé le 17 juin 1846.
(Signé) — A. D. CROSSMAN,—Maire.
Pour copie conforme, A. MAZUREAU,—Secretaire
23 juin—15

MAIRIE DE LA Nlle. ORLEANS,
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. UN.
Séance de Lundi, 15 juin 1846.

RESOLU que les propriétaires de terrains vides et non entourés, situés dans cette partie du 5me district de cette Municipalité, comprise entre les rues Claiborne, Chemin du Bayou, Rocheblave et Canal Carondelet, devront faire entourer en pieux ou planches et d'une manière solide, les dits terrains, dans un délai de 30 jours après la publication de la présente résolution, et à défaut par eux de se conformer à la dite résolution, il sera du devoir du voyer de faire faire aux frais des dits propriétaires les dits entourages; et l'avocat de la Municipalité devra commencer des poursuites pour le recouvrement des sommes dépensées pour la confection des dits entourages, et ce, pardevant tout tribunal de juridiction compétente.
(Signé) — Jh. GENOIS, Recorder.
Approuvé le 17 juin 1846.
(Signé) — A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme,
A. MAZUREAU, secretaire.
23 juin—15

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. UN.
Seance de mercredi, 17 juin 1846.

RÉSOLU, que des propositions cachetées seront reçues jusqu'au premier lundi de juillet prochain, pour le pavage en pierres rondes, de la rue de la Douane, à partir de la rue Royale jusqu'à la rue des Remparts, conformément aux devis qui seront déposés au bureau du Voyer, et payable lorsque le pavage aura été achevé et accepté par le voyer, en billets de cette Municipalité, à un, deux, trois, quatre et cinq ans de date et portant intérêt à raison de six pour cent l'an.
(Signé) — Jh. GENOIS,—Recorder.
Approuvé, le 22 juin 1846
(Signé) — A. D. CROSSMAN,—Maire.
Pour copie conforme, A. MAZUREAU—Secretaire.
23 juin—15

MAQUEREAUX—ALOSES—HARENGS — Maquereaux extra No 1—4 barils, 30 barils do. 25 demi do, Maquereaux grand No 1—75 barils, 150 demi do, 100 quarts do, 30 barillets.
Maquereaux No 1—85 barils, 100 quarts do, 50 barillets.
dito mess—45 barillets.
dito No 2—100 barils, 100 demi do, 75 quarts do
dito No 3—200 do, dito No 3 du Sud, 50 do.
Harengs No 1—60 barils, 5 demi do, 30 demi barillets.
Aloses mess—6 quarts de baril, etc, à vendre par
HARROD, DARLING & Co,
23 juin — 49, Commune.

MARCHANDISES—200 caisses et 250 demi do savon No 1, marque de Livermore, 100 demi caisses do extra No 1, 200 rames papier de paille, 50 do paquets [illegible] 25 caisses amidon de Proctor, 50 paniers huile d'olive de Plagniol, 30 barillets haricots blanc, 500 [illegible] clous de Plymouth assortis. —Aussi—
Vin de Champagne, marque de la cle, 100 paniers, [illegible] de Canton, unies et à carreaux, 300 pieces, à vendre par
HARROD, DARLING & Co,
23 juin — 49 Commune

CIGARES de la Havane—1500 Regalias, la Palma et [illegible] en débarquement du brick Emprenssière, en vendre par B. VALLS,
23 juin — 26, Commune

CIGARES de la Havane—35,000 Figaro et Evalencia, de qualités assorties, à vendre par B. VALLS,
26 Commune

CIGARES de plantation—10,000 en débarquement [illegible] à vendre par B. VALLS,
23 juin — 26, Commune

CIGARES de la Havane—100,000 des meilleures marques, qualités assorties, à vendre par
B. VALLS, 26, Commune

TABAC DE LA HAVANE—140 balles de la Havane Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, à vendre par
B. VALLS, 26, Commune

NOIR ANIMAL—15 barils, à vendre par
B. VALLS, 26 Commune

VIN de Xeres—Quelques barriques qualité surfine, à vendre par B. VALLS,
26 Commune

GRAINES POUR OISEAUX—A vendre par
B. VALLS, 26 Commune

CHARBON pulverisé pour distillateurs, 3 boucauts, à vendre par B. VALLS,
23 juin — 26 Commune

HUILE d'Anis—4 étagons vendre par
23 juin — B VALLS, 26 Commune

GENIEVRE de la Hollande, marque de Swan, à vendre par B. VALLS,
23 juin — 26, Commune

SUCRE DE LA HAVANE—5 caisses de sucre, à vendre par B. VALLS,
26, Commune

BOUCHONS—50,000 en sacs de 1000, à vendre par
23 juin — B VALLS, 26 Commune

BUREAU DES ASSESSEURS DES TAXES D'ETAT.

Nouvelle-Orléans, 20 juin 1846.

AVIS est par le present donné à toutes personnes possédant des propriétés foncières ou des esclaves dans cette partie de la paroisse d'Orléans, formée des Municipalités No. Un, Deux et Trois, que le rôle d'assessement dans lesquelles des propriétés et esclaves, pour l'an 1846, est déposé au bureau des assesseurs des taxes d'Etat, [illegible] de la Bourse, entre Conti et Bienville, où les parties [illegible] pourront l'examiner et en cas [illegible] tous les jours de [illegible] jusqu'au 30 juillet 1846.
20 juin—30

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Le 19 juin 1846.

Le prix de la farine fraiche étant aujourd'hui de $3 50 par baril, les boulangers donneront, conformément à la loi, 43 onces de pain pour 10 cents, pendant la semaine, à partir de lundi, 22 juin.

Les pains de seconde qualité ou de trois pour 10 cents devront vingt cinq pour cent en sus, c'est-à-dire 53½ onces.
20 juin — A. D. CROSSMAN, Maire

AVIS—Toutes personnes qui doivent à la succession de feu Thomas Barrett, sont requises de venir regler sans le moindre délai; et celles qui ont des réclamations contre cette succession de presenter leurs comptes, avec preuves à l'appui, dans le temps prescrit par la loi, à
S. PEYROUX, ⎫ Executeurs testamentaires.
D. GRIFFON, ⎭
No. 11 rue de la Vieille Levée.
18 juin—10

MM. P. A. & L. DELMONICO, ont l'honneur de prévenir leurs amis que leur nouvelle maison No. 25, Broadway, au coin de la rue Morris, New-York, sera ouverte le 1er juin. Ils n'ont rien negligé pour rendre leur établissement commode et agréable, et feront tous leurs efforts pour justifier la confiance du public,
New-York, 20 mai 1846 — 30mai—90

A VENDRE.

UNE GROCERIE ET CAFE, avec marchandises et accessoires, situés dans un quartier très fréquenté de cette ville. S'adresser à M. L. Neyrand, No. 20, rue Conti, à côté le Café de l'Aigle. — 11 juin—1m

BOIS DE CAMPECHE—A vendre par
BERTRAND & SISOS.
10 juin — Encoignure Royale et Bienville

A VENDRE—En débarquement du navire Russia, venant de Bordeaux
130 caisses cerises, abricots et prunes à l'eau de vie
12 caisses pêches et abricots au jus
LOREILHE & Co.
20 jn — Encoignure Royale et Douane.

A VENDRE—En débarquement du navire Globe, de Marseilles
15 caisses Eau verte;
25 do Salaisons assorties
LOREILHE & Co,
20 jn — Encoignure Royale et Douane.

FARINE—500 barils, des meilleures marques du Missouri, à vendre par
EMERSON, TOURNE & Co,
20 juin — 15e. Tchoupitoulas

FARINE—400 barils, moulins de McElroy, article pour boulangers, à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co,
20 jn — 34 Tchoupitoulas

CUIRS A SEMELLE—12 rouleaux, à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co,
20 juin — 34 Tchoupitoulas

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment de 650,000 cigares des meilleures marques, à vendre par
RAYNAUD, CUCULLU & Co,
34, Tchoupitoulas

CORDE d'Emballage—130 rouleaux cordages, en magasin et à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co,
20 juin — 34 Tchoupitoulas

FARINE—200 barils, des moulins de St. Louis, article pour boulangers, à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co,
20 jn — 34 Tchoupitoulas

EN débarquement du navire Russia et à vendre par le soussigné:
10 caisses contenant 600 boîtes, demi et quarts de boîtes de sardines à l'huile
7 caisses truffes en boîtes et demi dito.
10 do fruits assortis au jus. — CHS. DUFOUR
20 juin — 11 Conti

EMMAGASINAGE! EMMAGASINAGE!

LES soussignés sont entièrement préparés à recevoir de la Levée et des magasins, toutes sortes de marchandises et de produits de l'Ouest, dans le plus bref délai, dans ces magnifiques entrepots à l'épreuve du feu, nommés "Western Phœnix, Union, Union No. 2 et Branch," et dans cinq autres entrepots et magasins. Ayant beaucoup de monde à leur disposition ils peuvent en tout tems nettoyer et raccommoder la chanvre de la manière la plus expeditive, et en même tems aussi proprement que possible, nettoyer la corde et toile d'emballage, qui aurait été endommagée de quelque façon que ce soit, à bord ou dans les magasins.

Nous avons en ce moment de la place pour la valeur de 30,000 barils. — EMERSON, TOURNE & Co,
19 juin — 15e. Tchoupitoulas

TABAC—A vendre chez MM. Wapler & fils, rue de la Douane No 22:
10 balles St. Domingue, pour capes.
30 balles Havane pour tripes et capes — 19 juin—6

MAIS—6000 sacs, en magasin et à vendre par
L. D. C. WOODS,
19 juin — 80, Magasins

RIZ—30 tierçons 1re. qualité, en magasin et à vendre par L D C WOODS,
19 juin — 80 Magasins

DIVERS—10 surons indigo Carraccas, 400 caisses chandelles de composition, 100 barillets salpêtre, 100 caisses chandelles de composition, 100 rouleaux corde d'emballage, 50 balles coutils ecrues, 25 barils vieux whiskey de Monongahela, 50 paniers huile d'olive, 100 paniers champagne marque de la cle. A vendre par — L D C WOODS,
19 juin — 80, Magasins

FARINE—3000 barils superfine, marques supérieures en debarquement de chalands en face de la rue Julie, et à vendre par — BUDDECKE, WOODS & Co,
19 juin — 92, Tchoupitoulas

CIGARES DE LA HAVANE—10,000 Regalias et Principe, en debarquement du brick P. Soulé et à vendre par — TROISGROS & LAMPRE,
20 mai — 29 Vieille Levée

JAMBONS—80 barriques cuisses et épaules, à vendre par — BUDDECKE, WOODS & Co,
15 juin — 92, Tchoupitoulas

PORC—1000 barils porc Mess et autres qualités, à vendre par — BUDDECKE, WOODS & Co
15 juin — 92, Tchoupitoulas

TOILE et corde d'emballage [illegible] différentes marques et qualités, à vendre par
G & R BUCHANAN & Co
64 Tchoupitoulas

T. W. COLLENS, AVOCAT,

A L'HONNEUR de prévenir ses amis et le public en général qu'il tient son bureau au No. 43, rue de la Levée, entre Passage de la Bourse et la rue de Chartres. — 16 juin—1m

ON demande à acheter un bon nègre de moyen âge cuisinier. S'adresser au No. 20 rue Toulouse.
17 juin

UNE Dame artiste, maîtresse de piano à l'Institution de Mme Desrayaux (rue des Remparts, encoignure Iberville), désire trouver un pied-à-terre dans une famille à Biloxi, pour le temps de l'epidémie. — 16 juin—1m

CHANGEMENT DE DOMICILE.—MM. Masard & Al[illegible] ont transporté leur domicile au No. 26, rue des Magasins.

Ils ont constamment en mains, un grand assortiment de marchandises sèches, habillemens pour nègres, brosquins, etc. — 17 juin

COMPAGNIE DE L'ECLAIRAGE AU MOYEN DU GAZ.

Nouvelle Orleans, 9 juin 1846

LE bureau de la direction, a aujourd'hui declaré un dividende de cinq pour cent, pour les six derniers mois, payable aux actionnaires ou à leurs représentant le 1er juillet prochain et jours suivants.
Par ordre — P. N. WOOD
9 juin — Caissier

Bureau de la Compagnie d'Assurance contre les risques de la Marine et du Feu.

Nouvelle-Orleans, 12 juin 1846

UNE assemblée des Actionnaires de cette Compagnie aura lieu au bureau d'Agence du Pelican, Compagnie d'Assurance Mutuelle, rue du Camp, No. 47, le samedi 27 juin courant, à midi, afin de prendre en considération un acte de la Législature de la Louisiane, passé à sa dernière session et approuvé le 1er juin 1846, intitulé "[illegible] pour venir au secours de la compagnie d'Assurance contre les risques de la marine et du feu.
Par ordre de la Direction.
GEO. C. LAWRASON,
12 juin—14 — Secretaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le 18 juin 1846.

CONFORMÉMENT aux résolutions qui ont été adoptées par le Conseil de la Municipalité No. Un, dans ses séances du quinze et du dix sept juin courant, avis est par le present donné qu'une élection de quatre aldermen, pour représenter les premier, deuxième, troisième et quatrième districts dans le Conseil de la dite Municipalité No. Un, aura lieu lundi, 29 du courant, de neuf heures du matin à six heures du soir, aux lieux ci-après designés, savoir:

Dans le premier district—Pour un Alderman en remplacement de M. Lucien Hermann démissionnaire—Au café de la rue Conti, entre Chartres et Levée.

Inspecteurs—MM. N. Richard et A. Phillips, Wm. Farbarin secrétaire.

Dans le second district—Pour un Alderman en remplacement de M. L. E. Forstall démissionnaire—Au café Iberville, à l'encoignure des rues St. Pierre et de Chartres.

Inspecteurs—MM. R. Vanosten et J. Dubuc, G. Jacquet secretaire.

Dans le troisième district—Pour un Alderman en remplacement de M. Auguste Brusle démissionnaire—Au café de Jh. Salassa, rue d'Orleans, entre Royale et Bourbon.

Inspecteurs—MM. Victor Jonarou et J. C. Oger, Oscar Sarpy secretaire.

Dans le quatrième district—Pour un Alderman en remplacement de M. F. Correjolles démissionnaire—A la case à Pompe, rue de l'Hôpital, entre Royale et Bourbon.

Inspecteurs—MM. John Watkins et Jh. St. Cyr, Jules Molaison, secretaire.
19 juin — A. D. CROSSMAN, Maire.

PORTRAITS AU DAGUERREOTYPE
A TROIS PIASTRES,
Encoignure des rues Royale et St.-Louis.

LE propriétaire de cet établissement a l'honneur d'annoncer que, quoiqu'il ait réduit ses prix, il s'engage comme par le passé, à ne livrer que des portraits d'une ressemblance et d'un travail parfait.

On trouvera constamment à son atelier des instruments garantis, des plaques, [illegible] &c. &c., enfin tout ce qui a rapport au Daguerreotype, aux prix les plus modérés. Il donne aussi des leçons.

L'ILLUSTRATION—Lenevre, Libraire, a l'honneur de rappeler aux amateurs de cet intéressant journal, qu'il reçoit des abonnemens à raison de SIX PIASTRES par an. EDITION DE DUBOCHET DE PARIS. Le même vue Pittoresque, à deux piastres, au Jour L[illegible] également édition de Paris, à six piastres. [illegible] de port à la Nlle Orléans.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE DOCTEUR PHILIPPE ALBUZZI, a transporté sa demeure de la rue Dauphine à son ancien domicile rue Ste. Anne, No. 126, entre les rues Dauphine et Bourbon. — 1 juin—1m

20,000 FRANCS à cinq jours de vue sur Bordeaux, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par — VICTOR ROUMAGE,
6 juin—1m — 87 rue St Louis

LE soussigné offre à vendre les articles suivants, importés directement de Bordeaux, de Marseille et de New York par les derniers arrivages:
30 barriques vin de Bordeaux,
40 do de Marseille.
25 tierçons vin blanc.
10 barils vieux Madère,
100 barils vin de Madère,
75 barils vin de Porto.
15 barils vieux whiskey Monongahela.
5 pipes genièvre de Hollande.
100 caisses vin ordinaire de Bordeaux.
50 do do Chateau Lafitte.
50 do do Leoville.
25 caisses cerises à l'eau-de-vie.
50 caisses Curaçao.
50 caisses marasquino,
100 caisses liqueurs assorties,
50 paniers huile d'olive,
50 do do.
50 milliers bouchons assortis, à vendre par
P. LONGIS,
22 juin — No. 116 rue Royale

EAU-DE-VIE—6 demi pipes Cognac A. Seignette, en magasin et à vendre par — P. LONGIS,
22 jn — 116, rue Royale

VIEUX COGNAC—10 barils vieux Cognac, à vendre par — P. LONGIS,
22 jn — 116, rue Royale

CIGARES—En debarquement de [illegible] de la Havane, et à vendre
14,000 Regalias Sevillana
10,000 La Marina,
10,000 La Puntualidad,
10,000 La India Cubana,
10,000 La Lealtad,
11,000 Conill,
10,000 Dos Cabanos. — J M CABALLERO,
38 Vieille Levee

CAFE—300 sacs vieux Rio, moca, etc., à vendre par
ROBERTS & HALL
22 juin — 75 Magasins

EPICES MOULUES—250 paquets gingembre, piment, clous de girofle, casse, poivre de [illegible] moutarde, Cayenne, etc., à vendre par
ROBERTS & HALL,
22 juin — 75 Magasins

CHANDELLES—350 caisses blanc de baleine assorties, à vendre par — ROBERTS & HALL,
22 juin — 75 Magasins

VINS—200 quarts et huitièmes de pipes Lisbonne, Sicile, Madère, Malaga, Muscat, Marseille, blanc et rouge, sec et doux, à vendre par
ROBERTS & HALL,
22 juin — 75 Magasins

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—500 caisses en debarquement du navire Essex, à vendre par
R. G. HOBBS, 12, Douane

FARINE—1600 barils farine de marques supérieures, en bon ordre et en debarquement de chalans, au bout de la rue Julia, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
22 juin — 92, Tchoupitoulas

GRAISSE—160 barils et 300 barillets, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
22 juin — 92, Tchoupitoulas

HUILE DE GRAISSE—60 barils huile pour l'hiver, à vendre par — BUDDECKE, WOODS & Co
22 juin — 92, Tchoupitoulas

FARINE—1800 barils farine de St. Louis, marque de boulangers, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
22 juin — 92, Tchoupitoulas

BEURRE—100 barillets beurre de l'Ouest, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
22 juin — 92, Tchoupitoulas

MAIS—5,000 boisseaux, en bon etat, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co
22 juin — 92, Tchoupitoulas

CHANDELLES—70 caisses chandelles de composition, à vendre par — BUDDECKE, WOODS & Co,
22 juin — 92, Tchoupitoulas

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—20 caisses actuellement en débarquement du navire Essex, à vendre par
G W DUMBAR, 30 Douane

MAIS—1,104 sacs mais jaune, en debarquement du vapeur Champion, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
11 juin — 92, Tchoupitoulas

SARDINES à l'huile—4000 boîtes et demi dito, de la marque bien connue R. Guillous, à vendre par
11 jn — AUG. MOLIER, 90 rue St Louis

VIN de Champagne—600 paniers des marques de la cle et de l'Aigle, à vendre par
11 jn — AUG. MOLIER, 90 rue St Louis

HUILE d'Olive—300 paniers et caisses huile de Marseille et de Nice, grandes bouteilles, à vendre par
11 jn — AUG. MOLIER, 90 rue St Louis

LIQUEURS assorties—200 caisses, à vendre par
11 jn — AUG. MOLIER, 90 St Louis

BOUCHONS—Bouchons fins et surfins par balles de 40 mille et 10,000, par sacs de 1000 et 500, à vendre par
11 jn — AUG. MOLIER, 90 St Louis

VIN Rouge en barriques et demi barriques des marques St Julien et Haut Brion, à vendre par
11 jn — AUG. MOLIER, 90, St Louis

JAMBONS—44 barriques cuisses et épaules, à vendre par — G & R BUCHANAN & Co,
12 jn — 64 Tchoupitoulas

SUIF—60 barils, en débarquement du vapeur Brilliant, à vendre par — G & R BUCHANAN & Co,
12 jn — 64 Tchoupitoulas

MAIS—1200 sacs en bon ordre, à vendre par
G & R BUCHANAN & Co,
12 juin — 64 Tchoupitoulas

HARICOTS—35 barils haricots blancs, à vendre par
G & R BUCHANAN & Co,
12 juin — 64 Tchoupitoulas

$5 DE RECOMPENSE.—Perdu ou égaré, un CHIEN d'arrêt poil ras, avant [illegible] blanche sur la poitrine, et répondant au nom de TARQUIN. La récompense ci-dessus sera payée à qui le ramènera au domicile du soussigné, rue Saint Louis, encoignure Remparts.
20 juin—4 — PHILIPPE MILLAUDON

DUFFAU & Co., ont l'honneur d'informer le public, qu'ils viennent d'acheter de M. Basso, l'écurie située rue Bourbon, No. 118, près la rue St. Louis. Comme leur prédécesseur, ils prendront en pension des chevaux et des voitures, et loueront des chevaux de selle et avec voitures, etc.

M. Duffau continue comme par le passé, son état de VÉTÉRINAIRE et maréchal ferrant, rue Bourbon, No. 141. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux. — 7 jan—6m

A LOUER—Une maison en briques à trois étages située rue Maurepas, entre Esplanade et Pauger, au centre du marché aux esclaves et convenable pour le commerce. Possession en sera donnée le 1er. [illegible] Pour les conditions s'adresser à
LEOPOLD JEANNET, 22 St Louis
16 juin

A LOUER à bas prix pour la saison d'été, à commencer du six de ce mois, un petit appartement meublé ou non meublé, au rez de chaussée, dans la rue Royale, entre Conti et Bienville. S'adresser à
S. Von. BARRET
11 juin

AUX BEAUX CHENES VERTS
A BELOXI.

La belle et vaste habitation de Mme Pradat à Beloxi, est maintenant ouverte aux personnes qui désirent aller sur les bords de la mer respirer un air pur et goûter le plaisir de la campagne.

De vastes cabanes à bain ont été construites. La table sera servie avec abondance et couverte des mets les plus variés.

La maison est pourvue de liqueurs de toutes espèces.

On trouve sur l'habitation de Mme Pradat un excellent billard, des voitures, chevaux, bateaux à voiles et à rames. En un mot tout ce qui peut rendre le séjour agréable.

Des bateaux [illegible] et intelligents, seront toujours à la disposition des [illegible] et quand ces derniers ne pourront se rendre [illegible] Mme Pradat, un bateau [illegible] au wharf du village de Beloxi pour prendre les passagers qui désireront se rendre chez Mme Pradat.

Les prix seront modérés. — 6 juin—30